

LE PROGRAMME

CARREFOUR
DES TERRITOIRES
2017

LE DEVENIR DES TERRITOIRES RURAUX

23 MARS
**LA HALLE
AUX GRAINS**
BLOIS

1

AMPHITHÉÂTRE - ABBÉ GRÉGOIRE

2

SALLE VILLESAVIN - 1ER ÉTAGE - HALLE AUX GRAINS

3

SALLE AMBOISE - 1ER ÉTAGE - HALLE AUX GRAINS

9H15 - 10H

1 **Location d'un logement communal : les obligations réciproques.** Les communes sont souvent propriétaires de biens relevant de leur domaine privé et susceptibles d'être loués en tant que logement. Quels sont les droits et obligations des communes et des locataires dans ce cadre ?
Maryline Thuault, directrice, ADIL-EIE41.

2 **Un territoire, des hommes, le CNFPT et le Centre de gestion du Loir-et-Cher : un accompagnement au service de l'emploi et des compétences.** A partir d'éléments du bilan social, une présentation sera faite des services proposés par le CNFPT et le Centre de Gestion du Loir et Cher pour accompagner les collectivités territoriales dans leur politique de gestion des ressources humaines.
Stéphane Haye, responsable de l'antenne territoriale CNFPT de Loir-et-Cher.
Philippe Dumas, directeur adjoint, Centre de gestion de Loir-et-Cher.

3 **Esquisser le portrait socio-économique de son territoire.** Au travers d'exemples concrets, comment rechercher dans PILOTE41 les éléments de connaissance permettant de décrire les dynamiques socio-économiques à l'œuvre dans son territoire, pour étayer ses rapports, ses projets...

L'occasion également de découvrir la puissance de l'un des nouveaux outils de PILOTE41 : l'atlas socio-économique GéoClip.
Lionel Henry, directeur, Observatoire de l'économie et des territoires.

Nathalie Carl, chargée d'étude (volet social/santé), Observatoire de l'économie et des territoires.

Nadège de Clercq, chargée d'étude (volet tourisme/ territoires), Observatoire de l'économie et des territoires.

10H15 - 11H

1 **Point d'actualité sur la restauration scolaire : approvisionnement, règlement intérieur, égalité d'accès au service.** Plusieurs textes récents se sont attachés à la question de la restauration scolaire, tant au niveau de l'approvisionnement local et en produits « bio » dans les cantines, que concernant le principe de garantie du droit d'accès de tous les enfants à la restauration scolaire. Il sera fait un point sur ces questions d'actualité, ainsi que sur d'autres aspects qui soulèvent régulièrement des interrogations de la part des communes (dispositions du règlement intérieur de la cantine, exclusion d'un enfant, impayés des factures...).

Sébastien Ferriby, conseiller technique, Association des Maires de France.

2 **Les apports de la loi de finances pour les communes nouvelles et les EPCI.** La loi de finances pour 2017 et la loi de finances rectificative pour 2016 prévoient de nombreuses modifications concernant les intercommunalités et communes nouvelles : attributions de compensation, FPIC, corrections techniques... Ces textes établissent également des reports de délais dont il est important de se saisir rapidement. De nombreuses modifications sont à l'initiative de l'AMF qui a proposé plusieurs amendements.

Alexandre Huot, conseiller technique, Association des Maires de France.

3 **Une méthode pour réaliser une projection des effectifs scolaires.** L'Observatoire présente sa méthodologie pour estimer aussi finement que possible les effectifs scolaires des années à

venir, que ce soit pour les collègues ou pour les écoles primaires. Des projections à l'échelle intercommunale (avec prise en compte des RPI, des évolutions démographiques et des projets d'habitat) ou infra communale pour les communes de plus de 10 000 habitants grâce à la géolocalisation des données mobilisables.

Salomé Boitard, chargée d'étude (démographie), Observatoire de l'économie et des territoires.

Damien Bertrand, directeur général adjoint (Education, enfance, jeunesse, sport), Ville de Blois.

ET AUSSI...

10H30 - 12H

HÉMICYCLE DE LA HALLE AUX GRAINS

Le futur schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (2017-2022), une chance pour nos territoires. Elaboré conjointement par l'Etat et le Département, le futur schéma couvre un champ volontairement large, prenant en compte l'ensemble des services essentiels aux habitants dans leur vie quotidienne. Sur la base du diagnostic réalisé par l'Observatoire (intégrant les résultats de l'enquête menée auprès des collectivités), l'atelier accordera une place importante aux échanges autour du plan d'actions proposé par le futur schéma et de certaines initiatives.

Geneviève Baraban, conseillère départementale.

Isabelle Maincion, conseillère régionale, présidente du Pays Vendômois, maire de la Ville-aux-Clercs.

Marc Fesneau, président de la communauté de communes Beauce Val de Loire, maire de Marchenoir.

Nicolas Grenier, directeur des collectivités locales et de l'environnement, Préfecture de Loir-et-Cher.

Patricia Pélerieux, directrice de projets politiques contractuelles Conseil départemental de Loir-et-Cher.

Philippe Fagot, délégué aux Relations Territoriales, Groupe La Poste (Loir-et-Cher).

Nathalie Carl, chargée d'étude (volet social/santé), Observatoire de l'économie et des territoires.

Animation : Pascal Gaultier, journaliste

11H15 - 12H

1 Les nouveautés relatives au statut de l'élu : formation des élus locaux, indemnités de fonction et fiscalisation des indemnités. Plusieurs modifications relatives au statut de l'élu sont intervenues récemment : nouveau montant maximum des indemnités de fonction suite à l'augmentation de l'indice brut terminal de la fonction publique et la majoration de la valeur du point d'indice de la fonction publique ; suppression de la retenue à la source depuis le 1^{er} janvier 2017 ; droit individuel à la formation (DIF) des élus locaux... Cet atelier exposera ces nouvelles mesures.

Geneviève Cerf, responsable de service, Association des Maires de France.

2 Les conséquences financières et fiscales des fusions d'EPCI. Dans le cadre de l'application des SDCI prévue par la loi NOTRe du 7 août 2015, de nombreuses communautés ont été amenées à fusionner au 1^{er} janvier 2017. Cet atelier fera le point sur les impacts de ces mouvements de périmètre et présentera le régime particulier des fusions d'EPCI en termes de finances, de fiscalité, de charges transférées, de dotations...

Alexandre Huot, conseiller technique, Association des Maires de France.

3 Gestion patrimoniale de l'eau et de l'assainissement. La bonne gestion des réseaux d'eau et d'assainissement ainsi que le respect de la réglementation en vigueur passent par une connaissance parfaite de ceux-ci mais aussi par la capitalisation des incidents et des travaux. C'est ce que permet l'application de cartographie dynamique en ligne (WebSIG) mise à disposition par l'Observatoire. Illustration avec deux syndicats du département.

Christophe Lefert, administrateur de PILOTE41, Observatoire de l'économie et des territoires.

Jean-Claude Almyr, président du SIEPA Angé-Pouillé-Mareuil.

Raymond Gervy, président du Syndicat intercommunal Val d'eau.

Jacques Launay, directeur Aménagement rural et Environnement, Conseil départemental de Loir-et-Cher.

14H - 14H45

1 Les nouvelles compétences communales en matière d'état civil. La loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle comprend de nombreuses dispositions en matière d'état civil et transfère aux communes de nouvelles compétences jusqu'ici assumées par les tribunaux. En la matière, les officiers de l'état civil agissant au nom de l'Etat, ces nouvelles tâches ne feront l'objet d'aucune compensation financière. Plusieurs mesures sont ainsi réformées, notamment la procédure de changement de prénom et de nom, la possibilité de célébrer un mariage dans tout bâtiment communal ou l'enregistrement du PACS. Geneviève Cerf, responsable de service, Association des Maires de France.

2 Le droit d'accès aux documents administratifs et les nouvelles obligations des collectivités dans le cadre de la loi numérique. Toute personne a le droit d'obtenir communication des documents détenus, dans le cadre de sa mission de service public, par une administration, quels que soient leur forme ou leur support. Ce droit s'exerce notamment à l'égard de toutes les personnes publiques, et il est garanti par la CADA, chargée de veiller au respect de la liberté d'accès aux documents administratifs. Il est à noter que la loi du 7 octobre 2016 pour une République numérique apporte des nouveautés en matière d'accès aux documents administratifs et de réutilisation des informations publiques, avec une des principales innovations : la diffusion publique en ligne. Caroline Dreze, chargée de communication et de formation, CADA.

3 Cadastre, urbanisme et cartographie du territoire intercommunal. L'Observatoire présente le WebSIG «Territoires», une ressource phare de PILOTE41 qui offre aux collectivités du département un véritable système d'information géographique en ligne (WebSIG) dédié à la connaissance globale et à la gestion de leur territoire. Cette application permet de consulter en un même endroit la quasi-totalité des données géolocalisées disponibles.

Christophe Lefert, administrateur de PILOTE41, Observatoire de l'économie et des territoires.
Christophe Henry, responsable du développement économique, communauté du Grand Chambord.

15H - 15H45

1 La gestion des fichiers par les collectivités, principes généraux et spécificités en période électorale. Les collectivités disposent de nombreux fichiers comprenant des données personnelles des administrés. La loi Informatique et Libertés garantit la protection du citoyen qui confie ses données à une collectivité. Pour respecter ce droit, les collectivités doivent répondre à différentes obligations lors de la collecte, du traitement et de la conservation des données personnelles. En période électorale, il convient de rappeler aux communes certains principes spécifiques et points de vigilance. Guillaume Delafosse, chargé de mission, CNIL.

2 La dématérialisation, un véritable enjeu pour les collectivités. Pour les collectivités locales, la dématérialisation des documents et des échanges répond à des enjeux importants, à la fois règlementaires, financiers et organisationnels. Ces évolutions, souvent imposées, représentent néanmoins une opportunité d'améliorer l'efficacité, le service aux usagers ainsi que l'image de la commune. Malheureusement, le manque d'information et de soutien sur les obligations, les risques et les solutions techniques, représente souvent un frein pour les collectivités les plus petites. Personnel administratif, élus, services de l'État, entreprises et citoyens, la dématérialisation s'impose à tous et le GIP Recia vous présente certaines des clefs de la réussite. Raphaëlle Pradinat, chargée de mission e-administration, GIP Recia.
Christophe Dubreuil, chargé de projet technique e-administration, GIP Recia.

3 La cartographie Web au service de la valorisation des atouts touristiques de son territoire. Les nouvelles technologies en matière de cartographie web permettent de faire découvrir à un public de plus en plus vaste les moindres trésors de son territoire. En particulier grâce à la mobilisation des acteurs touristiques autour de la randonnée et du patrimoine local et à la mutualisation de l'ensemble des données disponibles. L'Observatoire peut vous aider à déployer de tels outils. Christophe Lefert, administrateur de PILOTE41, Observatoire de l'économie et des territoires.

Christian Hallouin, président de l'Office de tourisme de l'agglomération Territoires vendômois.

Christelle Biore, directrice-adjointe de l'Agence de Développement Touristique de Loir-et-Cher (ADT).

16H - 16H45

1 Point d'actualité sur l'organisation des élections. A l'approche des différentes échéances électorales de l'année 2017, plusieurs questions seront notamment abordées : la sécurité des bureaux de vote, les procurations, l'ouverture des bureaux de vote pour les élections présidentielles, les candidatures et les limites de circonscriptions pour les élections législatives, la particularité des élections sénatoriales.

Nathalie Margat, chef de Bureau des Élections, Préfecture de Loir-et-Cher.

2 Le droit d'auteur et la Sacem : les obligations des collectivités. Les manifestations musicales organisées par les municipalités contribuent à la vitalité des territoires, particulièrement en milieu rural. Néanmoins, dès lors qu'il y a utilisation de musique en public, et quel que soit le mode de diffusion des œuvres, l'organisateur doit obtenir une autorisation de diffuser de la musique auprès de la SACEM. Afin de soutenir les fêtes locales, un partenariat entre la SACEM et l'AMF prévoit un dispositif simplifié réservé aux collectivités et associations communales qui assurent l'organisation de ces festivités.

Florent Vidal, délégué régional, SACEM.

3 Un outil de PILOTE41 dédié à la gestion et à l'entretien des rivières. Les nouveaux outils de type WebSIG déployés par l'Observatoire sont particulièrement adaptés à la gestion des milieux aquatiques. Les syndicats de rivière peuvent notamment enrichir et compléter les bases de données présentes dans les serveurs de l'Observatoire. Exploitant également les bases cadastrales, ces applications deviennent de puissants outils de gestion au quotidien.

Christophe Lefert, administrateur de PILOTE41, Observatoire de l'économie et des territoires.

Jacques Launay, directeur Aménagement rural et Environnement, Conseil départemental de Loir-et-Cher.

Fabien Cavaille, ingénieur aménagement foncier et environnement, Conseil départemental de Loir-et-Cher.

Marylou Mechin, technicienne de rivière, SieraVL - Syndicat Loir 41.

Jackie Tricot, assistante Syndicat mixte d'aménagement du bassin de la Sauldre et SAGE Sauldre.

17H - 17H45

3 Découvrez la nouvelle interface et les nouvelles fonctionnalités du site PILOTE41. La plate-forme partenariale www.pilote41.fr entièrement dédiée à la connaissance des territoires de Loir-et-Cher, vient de faire peau neuve : nouveau design, responsive (adapté à tous les types d'écran), nouveaux outils (dont cartographie interactive) pour un accès plus efficace et plus complet à l'information territoriale.

Christophe Lefert, administrateur de PILOTE41, Observatoire de l'économie et des territoires.

Nadège de Clercq, chargée d'étude (volet tourisme/ territoires), Observatoire de l'économie et des territoires.

Fabrice Robillard, développeur informatique, Observatoire de l'économie et des territoires.

Partenariat CNFPT pour les agents des collectivités de Loir-et-Cher : la présence d'un agent à trois ateliers ou tables rondes sera validée au titre d'une journée de professionnalisation tout au long de la carrière. Une attestation sera adressée ultérieurement par le CNFPT.

14H - 15H30 HABITER LE CENTRE-BOURG

La vacance des logements, l'implantation des commerces, l'aménagement de l'espace public...

Introduction par Marie-Hélène Millet, présidente du CAUE de Loir-et-Cher

L'analyse de la vacance constitue une première étape importante pour anticiper le potentiel de reconversion, de mutation et de transformation du tissu urbain des centres-bourgs. C'est également une « clé d'entrée » qui permet de s'interroger sur notre rapport à la centralité, au bourg et pourquoi pas à la convivialité comme moteur de projet.

La table ronde permettra, sur la base d'expériences menées dans le Loir-et-Cher (communes de Mondoubleau et de Chouzy-sur-Cisse) et dans l'Eure (commune de Rugles), de rendre compte des projets et des acteurs engagés ou concernés par la réhabilitation des centres-bourgs. Elle évoquera également la relation entre la vacance et le projet urbain.

ÉTUDES ET PROJETS PRÉSENTÉS

Le désir de territoire, ouverture des échanges par Stéphane Chevrier.

Stéphane Chevrier est sociologue – responsable du bureau d'études et de conseil sociologique MANA.
Contact : 06 80 63 37 62 - www.manafactory.fr

La connaissance - reconnaissance du bâti ancien, l'exemple de la commune de Mondoubleau, par Angélique Goblet.

Angélique Goblet est architecte au CAUE de Loir-et-Cher. En 2001, elle a réalisé l'étude sur le patrimoine rural du Perche en Loir-et-Cher. Elle est actuellement en charge de l'étude concernant le centre-bourg de Mondoubleau.
Contact : angelique.goblet@caue41.fr

Aménager un centre-bourg, l'exemple de la commune de Chouzy-sur-Cisse, par Catherine Lhéritier.

Catherine Lhéritier est maire de la commune de Chouzy-sur-Cisse, commune déléguée de Valloire-sur-Cisse. Elle est également vice-présidente de l'Association des Maires de Loir-et-Cher, conseillère départementale du canton d'Onzain et vice-présidente du Conseil départemental de Loir-et-Cher.

Habiter le centre, commune de Rugles, présentation des Ateliers d'Avre et d'Iton par Sophie Popot.

Sophie Popot est Co-fondatrice du collectif «Les ateliers d'Avre et d'Iton» en 2012 avec Mylène Gajic, architecte urbaniste. Interventions à l'échelle des territoires, des espaces ruraux ou citadins, de l'architecture, et du mobilier. Compréhension de l'emboîtement des échelles, des interactions, des impacts sociaux, économiques, globaux et environnementaux.

Les ateliers ont mené des études dans le cadre des appels à projet du CAUE27 « Habitat durable et forme urbaine » en 2013 et 2014, et dans la Phase T6 expérimentation du programme de recherche BIMBY encadré par le CAUE27 en 2012. L'équipe a remporté le dialogue compétitif lancé à Rugles (27) en 2014 sur la problématique de vacance de bâtiments communaux dans le centre-bourg rural en proposant un programme d'actions plus large sur l'habitat, l'urbain ou vivre ensemble, l'image de Rugles, son paysage et les équipements incluant la consultation et la participation des habitants (étude toujours en cours en 2017).

16H - 17H30 UNE BOÎTE À OUTILS POUR REDYNAMISER LES CENTRES-BOURGS

La maîtrise foncière, les leviers financiers et la construction du récit collectif

Introduction par Jean-Marie Janssens, président de l'Association des Maires de Loir-et-Cher

L'expérience menée en Bretagne et portée par l'établissement public foncier, le CAUE56 et les services de l'Etat et des collectivités locales, permet de mesurer le rôle de la maîtrise foncière au sein du processus de redynamisation. L'action d'un EPF local permet de rendre opérationnelle l'étude portant sur l'adéquation entre les besoins du territoire et le potentiel de reconversion du bâti ancien.

La table ronde permettra de partager les différentes « boîtes à outils » développées dans le cadre des projets de redynamisation, et d'envisager les actions possibles sur le territoire, en partenariat avec l'EPFL « Foncier Cœur de France ».

En complément des outils techniques dont la maîtrise est essentielle, la table ronde abordera les outils à déployer pour

construire ou évaluer la nature du « récit collectif » à même de fédérer des habitants et des élus autour d'un projet.

ÉTUDES ET PROJETS PRÉSENTÉS

Une approche sociologique du centre-bourg, par Stéphane Chevrier.

L'établissement foncier, un outil au service des collectivités, par Sylvaine Vedere.

Sylvaine Vedere est directrice de l'Etablissement Public Foncier Local Interdépartemental Cœur de France.

Des exemples de projets portés par un établissement public foncier, par Marie-Christine Renard.

Marie-Christine Renard est directrice des études à l'EPF Bretagne. Ingénieur et architecte urbaniste de l'Etat, elle a eu l'occasion de mettre en pratique sa sensibilité urbaine au service des politiques publiques au sein des services de l'Etat dans le Nord et en Ile-et-Vilaine. Elle a ensuite intégré le réseau scientifique et technique du Ministère du logement sur la ville durable. Depuis 2010 elle a rejoint l'Etablissement public foncier de Bretagne nouvellement créé en tant que directrice des études.

Contact : 02 99 86 79 98 / 06 85 58 48 70 - marie-christine.renard@epfbretagne.fr

Les modalités d'intervention de la Caisse des Dépôts et Consignations dans le cadre de la redynamisation des bourgs, par Jean-Luc Coopman.

Jean-Luc Coopman est directeur régional de la Caisse des Dépôts, région Centre-Val de Loire.

Contact : 02 38 79 18 01 - jean-luc.coopman@caissedesdepots.fr

18H – 19H30 CONFÉRENCE DE CLÔTURE : LES NOUVELLES RURALITÉS, LE PORTAGE POLITIQUE DES PROJETS DE TERRITOIRE

Introduction par Maurice Leroy, ancien ministre, député, président du Conseil départemental de Loir-et-Cher, président de l'Observatoire de l'Économie et des Territoires.

Trois exemples d'initiatives à trois échelles distinctes (départementale, intercommunale et communale) témoignant de l'importance du portage politique pour mener un projet d'envergure destiné à refonder le socle commun de la ruralité. Pour paraphraser l'architecte Philippe Madec : « Osons la modernité rurale ! »

Préambule par Lionel Henry, directeur, Observatoire de l'économie et des territoires. Un portrait des territoires ruraux du département à travers les études menées par l'Observatoire de l'économie et des territoires. Mise en perspective et ouverture des échanges.

Animation : Pascal Gaultier, journaliste

Intervenants :

Pierre Louault, maire de Chédigny (Indre-et-Loire), président de l'Association des maires d'Indre-et-Loire et vice-président du Conseil départemental d'Indre-et-Loire.

Pascal Coste, président de la Commission Nouvelle Ruralité, à l'Association des Départements de France, président du Conseil départemental de la Corrèze.

Christine de Neuville, maire de Vicq-sur-Breuilh (Haute-Vienne), **Isabelle Rey-Lefebvre** est journaliste au journal le Monde. Depuis 2001, en charge de la rubrique logement traitant les aspects politiques et sociaux autant qu'économiques. Ses sujets portent aussi bien sur le coût du logement, les loyers, que les SDF, les questions d'urbanisme ou la vacance des logements. À partir de 2006 et la prise de conscience d'une augmentation de la vacance, elle s'intéresse au déclin des centre villes, à travers de multiples reportages.

Contact : compte twitter @isareylef

